

Le 17 octobre 2007

Points saillants du discours du Trône

Le 16 octobre 2007, la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, a fait la lecture du deuxième discours du Trône du gouvernement conservateur, marquant ainsi l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire. Comme pour tout événement de ce genre, le discours contenait de belles paroles, mais proposait peu de mesures concrètes.

Le gouvernement énonce cinq grandes priorités dans le discours : renforcer la souveraineté du Canada et sa place dans le monde, renforcer la fédération, exercer un leadership économique efficace, s'attaquer au crime et améliorer l'environnement.

Points pertinents qui concernent l'industrie de l'imprimerie et des communications graphiques

En ce qui a trait aux questions économiques, le discours du Trône met l'accent sur les points prioritaires soulevés dans le budget de 2007 et dans le plan économique à long terme Avantage Canada du gouvernement fédéral, lequel était axé sur les cinq domaines clés suivants :

- Avantage fiscal – réduire les taxes et les impôts de tous les Canadiens.
- Avantage financier – éliminer la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Canada (fédérale, provinciales/ territoriales et municipales) en moins d'une génération.
- Avantage entrepreneurial – réduire la réglementation inutile et les tracasseries administratives et accroître la concurrence sur le marché canadien.
- Avantage du savoir – doter le Canada de la main-d'œuvre la plus scolarisée, la plus qualifiée et la plus souple au monde.
- Avantage infrastructurel – bâtir des infrastructures modernes.

Les détails concernant les prochaines étapes de la mise en œuvre du plan Avantage Canada seront annoncés par le ministre des Finances dans la Mise à jour économique et financière qu'il présentera cet automne. Toutefois, la pierre angulaire du programme du gouvernement est un plan à long terme d'allègement général du fardeau fiscal des particuliers, des entreprises et des familles, y compris une réduction de la TPS.

Bien qu'avare de détails, le discours laisse entrevoir les mesures suivantes qui auront un impact sur le secteur des entreprises :

- des mesures pour améliorer la gouvernance et la gestion de la caisse de l'assurance-emploi;
- des modifications à la prestation fiscale pour le revenu gagné;
- l'annonce d'un programme d'infrastructure, le plan Chantiers Canada, pour appuyer la croissance à long terme;

- des investissements dans les réseaux de transports et les couloirs commerciaux (notamment le corridor Windsor-Détroit et les portes d'entrée de l'Atlantique et du Pacifique);
- l'accroissement de la protection des droits de propriété culturelle et intellectuelle, y compris une réforme des droits d'auteur.

Le gouvernement promet également de défendre les industries traditionnelles du Canada et il a souligné des défis auxquels sont confrontés les secteurs clés, y compris l'industrie manufacturière. Malheureusement, le discours ne fait aucune mention de mesures précises pour régler les problèmes envisagés par le secteur manufacturier; toutefois, il est question de programmes pour les secteurs agricole et minier.

Le discours précise que le gouvernement a pris des mesures pour soutenir les travailleurs pendant que ces industries s'adaptent au contexte mondial.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, le gouvernement espère établir davantage le libre-échange entre les provinces et, pour ce faire, il envisagera des moyens d'utiliser le pouvoir fédéral de réglementation des échanges et du commerce pour assurer un meilleur fonctionnement de l'union économique.

Que nous réserve l'avenir?

C'est au cours des prochains jours qu'on saura s'il y aura des élections. Deux des partis de l'opposition ont déjà confirmé leur intention de voter contre le discours du Trône. Il revient donc au Parti libéral de déterminer le sort du gouvernement conservateur.

Le texte intégral du discours du Trône peut être obtenu à partir du site suivant :
www.sft-ddt.gc.ca/fra/media.asp?id=1364